L'analyse des retombées territoriales - A.R.T.
Piscine à Lacapelle Marival - 46

Collectivités forestières
Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

86%
INDICE A.R.T.

Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire*.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 86 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNEES PROJET

Maître d'ouvrage Communauté de Commune du grand Figeac (46)

Typologie du bâtiment Sportif

Année de construction 2022/2023

Budget total du projet 1,9 M€

Surface totale 366 m² de surface plancher

Mode constructif Ossature bois, Charpente traditionnelle

Produits en bois massif ou collé
- Ossature et charpente en bois massif: 12 m³ de sapin
- Bardage et ombrières: 22 m³ en mélèze

ACTEURS DU PROJET

Architecte Arkidea (46)

Bureau d'étude Sans objet

Scieries :
- Forge Mahussier (42)
- Charpente Vincent (46)

Constructeur Charpente Vincent (46)

Accompagnement
Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

34 m³ DE BOIS MIS EN ŒUVRE SUR CE PROJET

22 m³ de bois local*
12 m³ de bois français
0 m³ de bois étranger

D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

2 ENTREPRISES MOBILISÉES POUR LE LOT BOIS DE CE PROJET

1 locales*
1 française
0 étrangère

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

L'analyse A.R.T. est issue d'un modèle élaboré par les Communes forestières dans le cadre du programme 100 constructions publiques en bois local en partenariat avec la société BIOM Work.

LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET

1,9M €
investis pour ce projet

96K €
INVESTIS
pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **5** % de l'investissement total.

86%
INDICE A.R.T.

83K €
DIRECTEMENT INJECTÉS
dans l'économie du territoire
(soit **86%** du montant investi dans le lot bois)
liés à l'activité :

- Des entreprises bois titulaires du marché **64K €**
- Des sylviculteurs et 1er transformateurs **13K €**
- De la valeur tutélaire du carbone stocké et évité **3K €**

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement **31K €** auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

Cette valorisation du bois dans votre projet a également un impact social et environnemental :

0,7 EMPLOIS
de la filière forêt bois
créés ou maintenus
sur le territoire
pendant 1 an.

67 t
DE CO_2 stockées et évitées,
soit l'émission carbone annuelle
de 32 de vos concitoyens.

0,6 ha
DE FORÊTS LOCALES
gérée durablement pendant 80 ans.

Collectivités forestières Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

Collectivités forestières Occitanie
Pyrénées-Méditerranée
740 Avenue des Apothicaires
34 090 - Montpellier - 04.11.75.85.17
occitanie@communesforestieres.org

Réalisé avec le soutien de :

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Réalisation : URCOFOROC - Décembre 2022